

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE Projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, le **projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** engagée par la Communauté de communes Parthenay-Gâtine est mis à la disposition du public pendant une période de 30 jours consécutifs afin de recueillir les observations du public.

Cette mise à disposition du public se déroulera du **08 décembre 2025 (9h) au 07 janvier 2026 (17h)**.

Les pièces du dossier (diagnostic, stratégie, plans d'actions, évaluation stratégique environnementale, résumé non technique, avis des personnes consultées et mémoire en réponse) sont consultables sur le site internet de la communauté de communes Parthenay-Gâtine, à l'adresse suivante : <http://www.cc-parthenay-gatine.fr> et en format papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville et Communautaire situé 2, rue de la Citadelle – 79200 PARTHENAY aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de la mise à disposition, le public pourra faire parvenir ses observations :

- Soit à l'adresse mail environnement@cc-parthenay-gatine.fr
- Soit par courrier à l'adresse : Communauté de communes Parthenay-Gâtine, 2 rue de la Citadelle, 79200 PARTHENAY
- Soit sur le registre papier ouvert l'Hôtel de Ville et Communautaire

Cet avis fera également l'objet d'un affichage à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

A l'issu de cette consultation, le projet de PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques et des remarques du public, pourra être soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté de communes.

Renseignements au 05.49.71.08.99